

## Communiqué de presse

Yverdon-les-Bains, le 6 janvier 2022

### La Course de la Bonne Résolution revient le 15 janvier 2022

**La quatrième édition de la course de la Bonne Résolution aura lieu à Yverdon-les-Bains le samedi 15 janvier. Au terme de la course, les participantes et participants sont invités à profiter d'un moment de détente dans les eaux du Centre thermal. Les différents accès à l'événement sont conditionnés selon les règles sanitaires actuellement en vigueur. Les inscriptions en ligne sont ouvertes jusqu'au 11 janvier, mais il restera possible de s'inscrire sur place le jour de l'événement, dans la limite des places disponibles.**

Rendez-vous incontournable de ce début d'année, la course de la Bonne Résolution est organisée par le Service des sports et de l'activité physique de la Ville d'Yverdon-les-Bains, en partenariat avec le Centre thermal. Cette manifestation est ouverte à toutes et tous : enfants, familles, personnes en situation de handicap, adultes, adeptes de walking, nordic walking et équipes entreprises. Elle a pour objectif de proposer une activité physique adaptée à tous les niveaux et encourager chacune et chacun à se mettre en mouvement pour sa santé. Le samedi 15 janvier prochain, quatre parcours de 1.2 à 9 km emmèneront sportives et sportifs aguerris ou amateurs à travers la ville. La course se terminera au Centre thermal, dont l'ouverture sera prolongée en soirée, pour permettre aux participantes et participants de profiter gratuitement d'un moment de détente après l'effort.

Les inscriptions en ligne sont ouvertes jusqu'au 11 janvier. Il sera toutefois encore possible de s'inscrire sur place le jour de l'événement dans la limite des places disponibles et jusqu'à une heure avant le départ de chaque course. La règle des 3G (personnes vaccinées, guéries ou testées) s'applique pour participer à la course et accéder à la zone d'arrivée. L'accès au bar et au restaurant du Centre Thermal est soumis à la règle des 2G (personnes vaccinées ou guéries) tandis que l'accès aux bassins est conditionné à la règle des 2G+ (personnes vaccinées ou guéries + testées, exemption de test si le certificat de vaccination ou la guérison datent de moins de 4 mois).

En cas d'annulation de la course, les frais d'inscription seront entièrement remboursés.

Durant la manifestation, le samedi 15 janvier dès 15h, des perturbations de la circulation seront à prendre en compte le long du parcours qui emprunte les rues de la Plaine, Chalamont, Gasparin, d'Entremonts et du Levant. La Rue des Philosophes sera également fermée à son débouché sur la Rue de la Plaine dès 17h. Les résidentes et résidents des quartiers concernés devront s'attendre à des restrictions de stationnement dès 14h. L'accès aux places privées restera garanti, sous escorte selon les cas.

Après l'annulation de la course en 2021 en raison de la situation sanitaire, remplacée par une version revisitée en conseils santé hebdomadaires, le comité d'organisation se réjouit de pouvoir à nouveau accueillir petit.es et grand.es à cette occasion.

La Ville d'Yverdon-les-Bains et son Service des sports et de l'activité physique remercient d'ores et déjà la population de sa compréhension face aux désagréments subis et de se conformer à la signalisation mise en place, ainsi qu'aux indications données par les plantons de circulation.

Retrouvez plus d'informations sur le site internet [www.laBR.ch](http://www.laBR.ch).